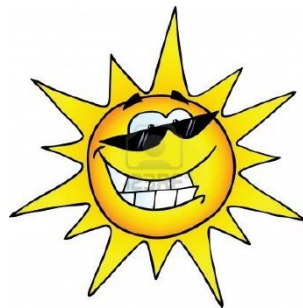


CAMP DE JOUR

ÉTÉ 2020

Ste-Clotilde-de-Beauce

Au centre multifonctionnel
(DIX25)



Directives été 2020

À lire attentivement

1. Les allergies

Veillez prendre note que certains enfants fréquentant le camp de jour sont sévèrement allergiques aux noix et arachides. Il est donc très important de n'apporter **aucune collation** en contenant lors du camp de jour. Malheureusement, nous devons jeter la collation si les enfants en apportent. De plus le partage des collations est interdit pour des questions de sécurité alimentaire.

2. La politique d'absence

Les présences seront prises le matin. Si votre enfant quitte le camp de jour au cours de la journée, il sera très important d'avertir le ou les animateurs concernés.

3. La politique d'avertissements et d'expulsion

Selon la politique d'avertissement et d'expulsion, présentée ci-dessous, l'enfant pourrait être expulsé définitivement du camp de jour après quatre avertissements.

Pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants au camp de jour, des règles ont été établies. Ainsi, les comportements suivants sont strictement interdits :

1. Frapper ou lancer un objet volontairement sur un ami (violence physique) ;
2. Avoir un langage vulgaire ou blessant envers un ami (violence verbale) ;
3. Faire de l'intimidation auprès des autres (violence psychologique) ;
4. Voler du matériel, un lunch ou autre ;
5. Manquer de respect envers le personnel, les amis ou toutes autres personnes.

Si l'une des règles mentionnées précédemment est non respectée, voici les conséquences :

- 1er avertissement : avertissement verbal et écrit de la monitrice coordonnatrice.
- 2e avertissement : avertissement verbal et écrit suivi d'une rencontre avec le parent et la monitrice coordonnatrice.
- 3e avertissement : avertissement verbal et écrit. Le parent sera rencontré une deuxième fois par la monitrice coordonnatrice et l'enfant devra quitter pour le reste de la journée ou de la semaine selon la gravité. La monitrice coordonnatrice jugera de la gravité du geste.
- 4e avertissement : avertissement verbal et écrit. Troisième rencontre avec le parent en présence de la monitrice coordonnatrice et de la directrice générale. L'enfant pourrait être expulsé pour le reste de l'été sans remboursement.

N.B. La monitrice coordonnatrice, en collaboration avec la directrice générale, a le droit d'imposer des sanctions selon la gravité du ou des comportements de l'enfant.



4. L'habillement approprié

Il est fortement conseillé d'habiller vos jeunes avec du linge pouvant être sali. Aussi, pour éviter le risque de blessure, nous interdisons le port de «**gougounes**». Nous désirons que les jeunes portent des espadrilles afin d'être confortables pour courir.

5. Les congés

Le camp de jour sera fermé le 3 juillet.

6. Comment rejoindre les animateurs

Si nécessaire, veuillez communiquer avec les monitrices selon leur horaire que voici :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 17h30	Chloé	Chloé		Chloé	Émy
7h30 à 12h30	Trinity	Kelly-Ann	Chloé/Trinity	Kelly-Ann	Chloé
12h30 à 17h30	Kelly-Ann	Émy	Kelly-Ann/Émy	Trinity	Trinity

Monitrice coordonnatrice : Chloé Lessard (cellulaire : 581-372-4957)

Monitrice : Émy Grondin (cellulaire : 418-814-3811)

Monitrice : Kelly-Ann Lachance (cellulaire : 418-333-0037)

Monitrice : Trinity Roy (418-984-9012)

7. A mettre dans le sac

- Nous souhaitons que chaque enfant amène un chandail long ou chandail qui servira lorsque nous allons faire du bricolage.
- Du linge de rechange pourrait être utile pour l'enfant si un incident arrive.
- De la crème solaire.
- Un sac «ziploc» (grandeur maximale 12.9" x 15.5" / 33 cm x 39.6 cm) de jouets que l'enfant pourra laisser au camp de jour durant tout l'été. (Dû au COVID-19 l'enfant ne pourra pas voyager son sac de jouet.)

10. Collations et dîner

- Dîner froid ou de type «thermos». Aucun micro-ondes ne sera disponible.
- Elles ne doivent pas contenir d'arachides :
- Elles doivent comprendre 1 à 3 bouteilles d'eau identifiées au nom de l'enfant par jour.
- Elles doivent comprendre des aliments nutritifs pour favoriser le maintien de l'énergie de votre enfant ;
- IMPORTANT : il a deux collations par jour (une en avant-midi et une en après-midi).

Merci et bon été 2020 au camp de jour!